

Document réalisé par



Conseil Pélussinois Enfance Jeunesse

Mandat 2023-2025

Un projet de



Document réalisé par Robins des Villes | 2025



CADRAGE ET CONTEXTE

Pages 3-5

Pourquoi un Conseil de Jeunes à Pélussin ?

Page 4

Dès le cadrage, un travail partenarial.....

Page 5

MÉTHODOLOGIE ET OUTILS

Pages 6-8

Les Conseils d'Enfants et de Jeunes ne servent pas à porter des gerbes de fleurs en cérémonie !.....

Page 7

Le CPEJ, un espace d'apprentissage ludique et d'éducation populaire.....

Page 8

DÉROULEMENT DU MANDAT

Pages 9-14

Déroulé général du mandat

Page 10

Janvier à mai 2024 : Un diagnostic approfondi.....

Page 11-12

Septembre à décembre 2024 : Mise en route des Commissions thématiques

Page 13

Janvier à août 2025 : Conception et réalisation des projets !

Page 14-15

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Page 16

Partie 1



CADRAGE ET CONTEXTE

Pourquoi un Conseil Jeunes à Pélussin ?

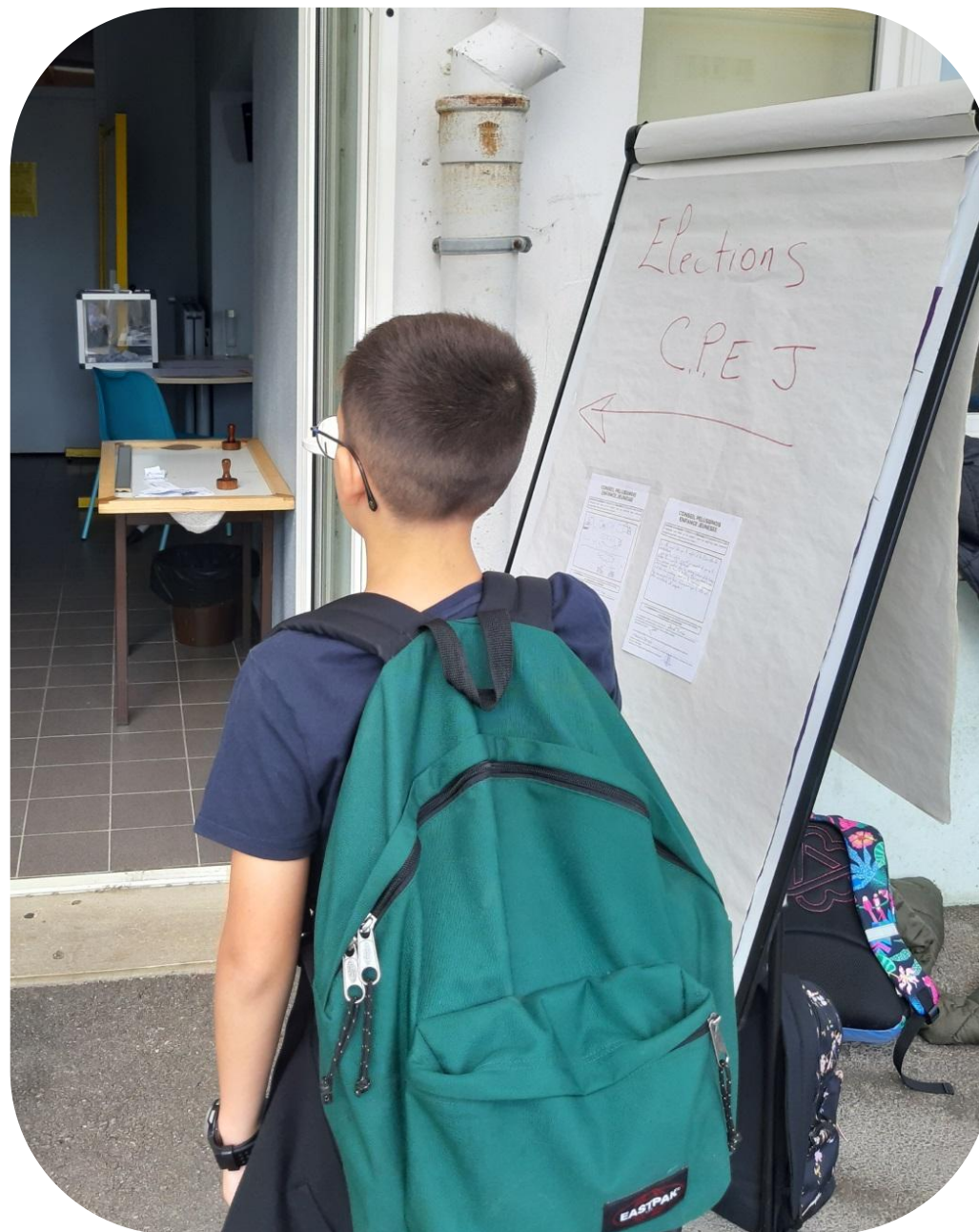
Dans le cadre du programme Territoires d'Engagement, mis en place par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Ville de Pélussin a identifié plusieurs axes de travail pour créer et nourrir des dynamiques de coopérations citoyennes à l'échelle du territoire. Parmi ceux-ci, l'engagement des enfants et des jeunes dans la participation à la démocratie locale et à la vie de la commune constitue un levier de coopération citoyenne, mais aussi un axe de travail à part entière.

Au printemps 2023 la remise en place d'un Conseil Municipal Enfance Jeunesse a été retenue parmi ces pistes, après la mise en suspens d'une première expérience quelque temps auparavant.

Plusieurs enjeux forts ont été identifiés :

- (1) Permettre à des enfants et des jeunes de **s'approprier leur territoire** et d'expérimenter l'exercice de leur **citoyenneté** et de différentes formes de **décision collective**.
- (2) **Travailler avec les élu·es adultes et les agent·es de la Ville** sur les sujets prioritaires pour le Conseil.
- (3) **Coopérer** de manière apaisée et constructive avec les partenaires majeurs de la Ville quant à l'engagement des jeunes, avec au premier chef les établissements scolaires, mais aussi le Centre de loisirs et l'Espace de Vie Sociale les 4 Versants,

C'est dans ce cadre que le Conseil Pélussinois Enfance Jeunesse a vu le jour en septembre 2023.



Dès le cadrage, un travail partenarial

Dans une optique de partenariat avec les acteurs du territoire, le cadrage du Conseil a été proposé et retravaillé collectivement.

Les décisions qui ont été prises étaient les suivantes :

- (1) **Durée du mandat** et **régularité** des séances : 16 séances ont été planifiées, à raison de 8 pour chacune des deux années.
- (2) **Composition** : dix à vingt membres en classe de CM1 à la 5ème (à la rentrée 2023).
- (3) **Périmètre géographique** : en considérant l'engagement citoyen comme pluriel, il a été choisi de ne pas limiter l'accès aux enfants ou jeunes résidant à Pélussin. Trois critères ont été conservés : habiter à Pélussin ET/OU suivre sa scolarité à Pélussin ET/OU fréquenter le Centre de loisirs ou l'EVS les 4 Versants.
- (4) **Représentation** : Étant donné cette pluralité de profils possibles, un certains nombres d'enfants par structure a été choisi, avec trois "Collèges de membres" : élèves de primaire (écoles élémentaires des Trois Dents et Saint-Jean) ; élèves de secondaire (collèges Saint-Jean et Gaston Baty) ; enfants usager-es du Centre de loisirs..

Bien que l'enthousiasme soit au rendez-vous lors de la présentation du Conseil dans tous les établissements et au Centre de loisirs, la composition finale sur-représentait largement les enfants de CM1-CM2. Tout au long du mandat, l'engagement des collégien-nés a été une question centrale.



Partie 2



MÉTHODOLOGIE ET OUTILS

Les Conseils d'Enfants et de Jeunes ne servent pas à porter des gerbes de fleurs en cérémonie !

À travers des outils et méthodes d'éducation populaire, nous accompagnons tous les Conseils à mettre en place des dynamiques collectives, développer un esprit critique sur les espaces publics et les biens communs, et agir pour la transformation de leur environnement.

Même si les objectifs et ambitions de chaque Conseil dépendent de son territoire et de ses membres, trois enjeux nous paraissent toujours prégnants. À Pélussin, ils s'inscrivaient pleinement dans la dynamique locale, renforcée par le programme Territoire d'Engagements.

1) **Mettre l'accent sur les liens entre les membres du Conseil et leurs pairs**

À travers différentes étapes, du diagnostic à la restitution du travail mené, le CPEJ a pris en compte les enfants-non-membres, aussi bien en recueillant et accueillant leur parole et leurs idées qu'en les informant du travail mené.

2) **Appréhender différentes manières de construire une décision collective**

En s'appuyant sur l'expérience et les ressources des Robins des Villes, des agent-es de la Ville et des élu-es adultes, le Conseil a mis en pratique différentes formes de prise de décision collective, tout en prêtant attention aux dynamiques du groupe et à l'expression de chaque membre.

3) **Situer le Conseil dans le fonctionnement démocratique local et dans son territoire.**

Pour une action pertinente et afin de consolider l'engagement citoyen des enfants et des jeunes, le Conseil et ses actions ont toujours été ancrées dans le paysage démocratique local. Cela s'est traduit par un lien continu avec les agent-es ou élu-es adultes ou des coopérations avec des structures du territoire - équipements culturels, associations...



LE CPEJ, un espace d'apprentissage ludique et d'éducation populaire

Comme dans tout dispositif de participation, un des leviers importants d'engagement est la qualité des temps collectifs.

Les membres du Conseil étant volontaires pour consacrer une après-midi par mois, parfois en contradiction avec des activités de loisirs, il a toujours été important que les séances soient **les plus intéressantes et agréables possibles**.

En prenant appui sur la petite taille du groupe et l'interconnaissance qu'ont développée ses membres, les **méthodes pédagogiques actives et/ou interrogatives** ont toujours été favorisées.

Différentes compétences pouvaient être mobilisées, ce qui permettait de placer chaque membre dans une position confortable, et de permettre à chacun·e d'apprendre des autres, et aux autres.

Chaque séance était ainsi préparée avec des outils et supports variés :

- activités de brise-glace (photolangage, mimes des séances précédentes, placement dans l'espace ...)
- expérimentation de plusieurs modes de décision collective (vote pondéré, consensus)
- mise en pratique de méthodes d'enquête variées : entretien enregistrés, observations en extérieur, visite de sites, lecture collective de ressources documentaires par arpentage ...

Après chaque séance, un compte-rendu a été rempli par les enfants, puis enregistré à l'oral.

"Ce que le CPEJ m'a apporté pendant deux ans ? J'ai appris plein de choses sur Pélussin. Et de la bonne humeur !"



Partie 3



DÉROULEMENT DU MANDAT 2024-2026

Déroulé général du mandat 2024-26

En septembre-octobre 2023, 14 membres du Conseil ont été élus par leurs pairs. En classe de CM1, CM2, 6ème et 5ème, ces élèves scolarisés dans l'un des établissements scolaires participant ont appris à se connaître et à travailler ensemble.

Dans un premier temps, un travail de découverte du territoire et du fonctionnement des collectivités locales a été mené, à l'aide de différents supports et outils d'animation.

En 2024, le CPEJ a réalisé son diagnostic des problèmes pour les enfants et les jeunes de Pélussin. À travers de l'observation d'espace public, des entretiens avec des professionnelles du territoire, et un concours d'idées illustrées ouvert à l'ensemble des enfants et jeunes de Pélussin, les membres ont identifié les sujets prioritaires. Deux Commissions en sont issues : Sports et loisirs d'une part, et Éducation d'autre part.

En septembre 2024, le Conseil a accueilli deux nouveaux membres, après un appel à volontaires. Des échanges ont ensuite eu lieu sur la faisabilité des propositions issues du travail de diagnostic, et leur avancement par la mairie.

Chaque commission a enfin déterminé son projet de mandat, à réaliser sur le premier semestre 2025 : d'une part la réorganisation d'un forum des associations (qui n'existait plus sur le territoire), d'autre part la mise en place d'une activité culturelle pour les collégien·nes de Pélussin.

⇒ Zoom sur ... les objectifs pédagogiques tout au long du mandat

- Analyser et synthétiser des informations que l'on a récoltées
- S'exercer à prendre la parole en public
- Réfléchir et décider de manière collective



Janvier à mai 2024 : Un diagnostic approfondi (1/2)

Dans un premier temps, les enfants membres du Conseil ont fait émerger une définition collective de la notion de diagnostic : l'analyse d'une situation, de ce qui va et de ce qui ne va pas, en vue de savoir ce que l'on pourrait améliorer.

Le Conseil a également découvert plusieurs méthodes pour réaliser un diagnostic, notamment **l'expérimentation** ; **l'enquête** par entretien, observation ou documentation, et le recours à **l'expertise**.

Ainsi, une séance a permis de prendre connaissance de ressources concernant **le territoire, ses enjeux, mais aussi le fonctionnement d'une municipalité** ou ses marges de manoeuvre.

Trois entretiens ont aussi été préparés, menés et analysés. Une professionnelle du territoire (Responsable du Centre de loisirs), une agente de la Ville (Directrice Générale des Services) et une élue adulte ont répondu aux questions des élu·es.

De nombreux sujets ont pu être abordés, parmi lesquels : le fonctionnement d'une structure de loisirs, la mobilité des enfants, la préservation du lien social, la transition écologique, la politique enfance jeunesse de la Ville, ou les contraintes d'action d'une petite ville.

Enfin, le Conseil a défini les modalités d'organisation d'un concours d'idées illustrées (voir ci-contre), afin de recueillir les envies et attentes des enfants vivant et/ou scolarisé·es à Pélussin.

⇒ Zoom sur... le concours d'idées illustrées

L'appel à participation au concours avait lieu du 12 mars au 3 mai 2024. Dans chaque catégorie, 3 tranches d'âge avaient été définies par les membres du CPEJ :

- 1) CP / CE1 / CE2
- 2) CM1 / CM2 / 6ème
- 3) 5ème / 4ème / 3ème

Les propositions illustrées (dessins et collages) devaient s'inscrire dans une des 3 catégories :

- 1) Rues et espaces publics
- 2) Lieux d'éducation
- 3) Lieux de loisirs

44 propositions ont été réceptionnées à l'issue de cette campagne : 3 provenant du collège Gaston Baty, 17 du groupe scolaire Saint-Jean et 24 de l'école des 3 Dents.

Pour les analyser, les membres du Conseil ont pris appui sur une grille d'analyse comportant différents critères .

Janvier à mai 2024 : Un diagnostic approfondi (2/2)

Le Conseil s'est également prêté à l'exercice de l'observation d'espaces publics sélectionnés par ses membres : le parc Gaston Baty, puis le city-park et skate-park, et enfin la Place des Croix.

Une marche exploratoire sensorielle, puis une analyse appuyée sur une grille, ont permis d'aborder plusieurs enjeux :

- qualité d'un espace public pour la vue, l'ouïe, l'odorat ou le toucher
- choix des mobiliers urbains et des matériaux utilisés, usages prévus et adoptés...

À l'issue du processus, et après analyse de toute la matière recueillie, le Conseil a priorisé deux thématiques de commissions pour l'année suivante : Sports et Loisirs, mais aussi Éducation. Les idées retenues comme les plus pertinentes issues du Concours d'Idées illustrées ont aussi été transmises au Conseil adultes, notamment la transformation du coin calme de l'école des Trois Dents ou la rénovation du dojo municipal. Ces propositions ont pu être réalisées par la Ville l'année d'après.

⇒ Zoom sur ... les objectifs pédagogiques de l'étape

- Comprendre l'intérêt d'un diagnostic
- Appréhender et mettre en place différentes méthodes possibles



Septembre à décembre 2024 : Mise en route des Commissions thématiques

À l'automne 2024, le Conseil rejoint par deux nouveaux membres a relancé sa dynamique en échangeant avec les élu·es adultes sur les pistes d'action proposées à la suite du diagnostic. Cela a permis de prendre conscience des freins ou leviers de l'action publique, mais aussi d'amorcer le travail des deux Commissions.

Dans un deuxième temps, chaque groupe a formulé des **projets à la fois importants, cohérents avec le diagnostic et semblant réalistes**, parmi lesquelles :

- proposer une sortie à la médiathèque à destination des collégien·nes
- travailler sur la place du football et des jeux de ballons dans les cours des établissements scolaires
- créer une association sportive dans les écoles élémentaires, sur le modèle de celles des collègues
- réorganiser un forum des associations de Pélussin pouvant intéresser les enfants et les jeunes, en s'inspirant d'anciens événements similaires (suspendus depuis quelques années).
- Créer un journal des établissements scolaires écrit et édité par et pour les enfants et jeunes de Pélussin dans toute leur diversité.

Au terme de nombreuses réflexions, les idées retenues furent la sortie culturelle à la médiathèque pour les collégien·nes, ainsi que le forum des associations.



Janvier à août 2025 : Conception et réalisation des projets ! (1/2)

Chaque commission a précisé ses objectifs afin de se donner un cadre clair. Ceux de la Commission Éducation étaient les suivantes :

- Permettre aux élèves des **collèges privé et public de se rencontrer**
- **Faire découvrir la médiathèque** (notamment aux élèves n'habitant pas à Pélussin et ne l'ayant pas déjà visité à l'école)
- **Apprendre** des choses.

Du côté de la Commission Sports et Loisirs, le forum, finalement remodelé pour s'adresser à des publics de tout âge, les objectifs du projet étaient :

- **Faire connaître le nouvel équipement municipal Saint-Charles**, qui accueillera bientôt de nombreuses activités. Il est intéressant de noter que ce volet rejoint une autre action de grande ampleur menée par les élu-es adultes dans le cadre du programme Territoire d'Engagement, signe que les ingrédients du programme étaient pertinents car liés les uns aux autres par certains aspects.
- **Faire connaître les associations** de Pélussin et la diversité de leurs activités
- Permettre aux **associations de se rencontrer** entre elles et peut-être créer des liens et monter des projets ensemble.

Cette action a été construite avec l'Espace de Vie Sociale, en lien avec le travail mené par les bénévoles de celui-ci. La fête des associations issue de ce processus aura lieu le samedi 30 août 2025.



Janvier à août 2025 : Conception et réalisation des projets ! (2/2)

La Commission Éducation a affiné au fil de l'eau son projet, notamment en adaptant le nombre de classes à toucher aux capacités d'accueil par la médiathèque, et d'encadrement de cette action.

Le choix collectif a donc été de réduire le public cible à une classe de 6ème par établissement, sur un format ludique conçu par les membres du groupe et nécessitant la coopération des élèves du privé et du public.

La Commission a été accompagnée dans ce travail par la responsable du Centre Culturel et de la médiathèque du **Shed**.

Cependant, la difficulté du projet résidant dans l'objectif de **coordonner plusieurs parties** (médiathèque, CPEJ, collège Gaston Baty et Collège Saint-Jean), l'action n'a pu être réalisée sur la fin d'année scolaire 2024-25. Elle devrait être relancée par les professeures documentalistes des deux établissements pour le **début de l'année 2025-26**, avec plusieurs points positifs : une partie de la Commission Éducation entrera en 6ème (dans les deux collèges) et pourra donc continuer à organiser l'action, mais aussi y participer plus facilement ; et la découverte du Shed aura lieu dès l'entrée au collège, augmentant ainsi l'impact de cette action.

⇒ Zoom sur ... les objectifs pédagogiques de l'étape

- Concevoir un projet pertinent
- Mettre en place un projet de manière collective
- Présenter des travaux longs



Partie 7



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Et après ?

LE CPEJ : UN ÉLÉMENT DE TERRITOIRES D'ENGAGEMENT À PART ENTIÈRE...

>> Le CPEJ a été une réelle démarche de **participation habitante**, puisque les enfants et jeunes sont des habitant-es à part entière, tout à fait capables de s'intéresser à leur territoire et à son amélioration.

>> Ses actions se sont par ailleurs **recoupées avec d'autres ingrédients**, notamment l'investissement du tiers-lieu Saint-Charles, qui a accueilli le temps de clôture de la première année, et une partie de la fête des associations selon le souhait de la commission Sports et loisirs.

>> Enfin, le **fonctionnement du pilotage** du CPJ au sein de la mairie a été nettement facilité entre la première et la deuxième année, en partie grâce à l'arrivée d'une Cheffe de projet Participation Citoyenne. De plus, le travail mené dans le cadre de TdE sur la place des agent-es et des élu-es dans les projets de Participation a eu de gros impacts sur le pilotage de l'action.

... MAIS PAS TOUT À FAIT COMME LES AUTRES

>> Au contraire de la majorité des actions de TdE, les membres du projet ont pris un **engagement** quant à leur présence, sur une longue **durée** (2 ans), et avec une **régularité** mensuelle.

>> Enfin, cette démarche est appelée à être renouvelée, voire idéalement pérennisée.

ÉLÉMENTS-CLEFS DU CONSEIL

>> Contrairement à de nombreux Conseils Municipaux Enfants / Jeunes, la mise en place avec une volonté de dynamique participative est allée de pair avec un **ancrage territorial** symbolisé par le travail avec des partenaires locaux (Centre Culturel le Shed, associations de Pélussin), et en **articulation avec d'autres politiques publiques**.

>> Le Conseil a également été instauré avec une boussole de **démocratie locale** saine. Les enjeux de redevabilité, de comptes à rendre (des adultes aux enfants, et des enfants à leurs pairs), de transparence et d'intérêt général ont donc été des principes directeurs.

PERSPECTIVES

>> Il est important de noter des points de **fragilités** dans les perspectives de poursuite du Conseil. Comme l'ont montré ces deux années, un tel projet nécessite une **continuité de portage politique** solide, ainsi que des **ressources humaines** (dans la coordination et l'animation), et **financières** afin de porter des projets propres.

>> Cependant, l'accompagnement du projet par les Robins des Villes a beau être terminé, c'est loin d'être le cas du CPEJ ! En effet, la fin de cet accompagnement a consisté en une **transmission d'outils et de méthodes à l'Espace de Vie Sociale les 4 Versants**, acteur associatif local auquel a été confié l'accompagnement du prochain mandat.

Longue vie au Conseil Pélussinois Enfance Jeunesse !

Merci !

